

## Appel à propositions 2012 de la Direction scientifique

### Types de projet et modalités d'évaluation

---

La direction scientifique lance un appel à propositions scientifiques visant à soutenir le développement de nouveaux projets innovants, présentant des objectifs originaux ou permettant de donner une impulsion à une collaboration inter-centres ou inter disciplines.

#### I. Types de projet

L'appel 2012 concerne quatre types de projets : (1) les projets de recherche, (2) la création de pôles d'activité, (3) les séminaires de recherche et (4) les projets communs Sciences Po – London School of Economics and Political Science (LSE).

Pour les ressources distribuées par le Conseil de la direction scientifique ou *Scientific Advisory Board* (SAB)<sup>1</sup>, la priorité est très clairement donnée au financement des projets de recherche fondamentale, qu'ils soient individuels ou collectifs, relevant prioritairement d'un des axes de recherche établis pour la période 2008-2012, dont vous trouverez pour mémoire la description en annexe 1. Pour permettre l'émergence de nouvelles thématiques ou le renouvellement des axes existants, les propositions ne s'apparentant pas à un axe seront également prises en compte.

La faisabilité des projets et leur capacité à obtenir éventuellement des financements substitutifs pour assurer leur fonctionnement à long terme sont aussi des critères importants d'évaluation. Ainsi, les demandes de *seed money* sont fortement encouragées.

En outre, seront également étudiés, dans une logique de *matching fund*, des projets de recherche qui ont déjà reçu un financement extérieur et pour lesquels un financement complémentaire s'avère nécessaire.

Enfin, les projets ayant déjà reçu un financement dans le cadre de l'appel à propositions de la Direction scientifique peuvent faire l'objet d'une nouvelle demande de financement, à condition que cette demande apporte une nouvelle dimension ou un nouveau développement de recherche et non pas un simple prolongement du projet précédemment financé. Il peut être fait référence au rapport d'activité final qui aura été produit dans le cadre du premier projet.

#### ***(1) Projet de recherche fondamentale***

Un projet de recherche fondamentale peut être un projet collectif ou individuel, soit au sein de Sciences Po, soit en coopération avec des partenaires extérieurs. Il est important de préciser clairement dans la fiche projet la question de recherche proposée, la méthode développée pour y répondre et la

---

<sup>1</sup> La liste des membres est rappelée en annexe 2.

contribution attendue par rapport à la littérature scientifique existante. L'innovation et l'excellence sont les critères d'évaluation les plus importants. Les demandes d'outils de recherche, d'infrastructure ou de grands instruments de recherche seront prises en compte uniquement dans la mesure où elles permettent de répondre à des questions de recherche fondamentale clairement identifiées.

### ***(2) Pôle d'activité***

Dans la continuité de l'identification des axes de recherche à Sciences Po, des projets de constitution d'un pôle d'activité peuvent être soumis à évaluation. Un pôle d'activité permet de rendre visible des activités fragmentées au sein des différents laboratoires de recherche de Sciences Po ou de tisser des liens plus forts avec des universités partenaires sur un sujet donné. Puisque la mise en œuvre d'un pôle d'activité est très coûteuse, il est impératif de souligner en quoi ce pôle sera une innovation majeure, un atout pour la visibilité de la recherche à Sciences Po, susceptible de rendre l'institution plus compétitive à l'échelle internationale, et dans quelle mesure il permettra d'obtenir rapidement des financements de tiers. Il est également important de montrer la dimension transversale des activités et la nécessité d'appréhender ces dernières au-delà du périmètre des unités de recherche. Ces arguments seront ensuite évalués à l'aune de l'innovation du projet et de l'excellence du réseau impliqué, que ce soit à Sciences Po ou dans les institutions partenaires.

### ***(3) Séminaires***

Les séminaires visent à articuler les recherches en cours au sein de Sciences Po. Il est possible de demander un soutien forfaitaire pour un séminaire qui réunira la communauté académique autour d'un thème de recherche précis, à condition que les porteurs de projet soient issus de plusieurs unités de recherche de Sciences Po et que la communauté des enseignants, chercheurs et doctorants soit bien identifiée et suffisamment large pour en assurer la continuité. Les projets de séminaires de formation doctorale ou de recherche au sein d'une unité de recherche existante ne seront pas pris en compte et doivent être adressés à la section disciplinaire *ad hoc* ou directement au centre de recherche. Comme pour les autres projets, l'innovation et l'excellence sont des critères importants d'évaluation.

### ***(4) Projets communs Sciences Po – London School of Economics and Political Science***

Afin d'encourager la mise en œuvre de projets communs, Sciences Po et la London School of Economics renouvèleront en 2012 la mise en place d'un fonds conjoint de financement (Seed Fund). Des équipes composées de membres de chaque institution peuvent déposer deux demandes de financement simultanées, une qui sera évaluée par le Research Committee de la LSE pour la partie britannique et une qui sera évaluée par le SAB pour la partie française. Les équipes peuvent ainsi obtenir un cofinancement, qui dépendra notamment de la qualité scientifique du projet, de la capacité des équipes à pouvoir obtenir un financement externe à moyen terme, et de la parité des membres impliqués des deux universités.

## **II. Critères d'éligibilité des projets**

Les critères d'éligibilité des projets retenus par la Direction scientifique sont les suivants :

- seuls les membres permanents de la communauté scientifique peuvent être porteurs de projet ;
- les porteurs de projet doivent utiliser la fiche proposée en annexe 2

- le projet doit être décrit en 5 pages maximum, afin d'inclure notamment une bibliographie ; la proposition dans son ensemble, description du projet incluse, ne doit pas excéder 7 pages ; les annexes ne seront pas transmises aux évaluateurs ;
- seuls les projets reçus avant la date de clôture indiquée dans l'appel seront pris en considération afin de permettre le bon déroulement des évaluations ;
- tous les projets doivent être adressés à [vincent.morandi@sciences-po.fr](mailto:vincent.morandi@sciences-po.fr) même si d'autres personnes de la Direction scientifique peuvent être en copie du mail.

### III. Engagements administratifs

Les évaluateurs réunis au sein du SAB étudieront l'ensemble des projets et transmettront à la direction scientifique une évaluation écrite des projets dont ils sont rapporteurs. Les deux évaluations écrites seront communiquées au(x) porteur(s) de projet lors de la notification de décision.

Les porteurs des projets retenus s'engagent à remettre un rapport d'activité à l'issue de leur financement ou au plus tard deux ans après la notification. Les projets qui souhaitent se déployer au delà de deux années ne seront prolongés que si leur rapport a été bien évalué.

Concernant les projets précédemment financés et pour lesquels un nouveau financement est demandé, les évaluateurs examineront la fiche-projet, mais également le rapport d'activité correspondant au projet précédemment financé.

Afin de donner la plus grande visibilité possible aux projets retenus, la direction scientifique propose des modalités de communication. Le principal dispositif est la mise à disposition d'un blog sur une plateforme regroupant tous les web-logs des projets retenus. Si la formule blog ne convenait pas, il sera toujours possible de mettre l'information en ligne sur le site web de la Direction Scientifique. Enfin, si aucune de ces deux solutions ne répond aux besoins du projet, il vous sera demandé d'examiner d'autres solutions avec la responsable de communication de la Direction Scientifique afin que les efforts de valorisation de contenu portent au mieux leurs effets.

### IV. Calendrier

Octobre 2011 :	Publication de l'appel à propositions 2012
23 décembre 2011 :	Clôture de l'appel à propositions
Fin janvier 2012 :	Evaluation par le SAB des propositions
Février 2012 :	Notification des évaluations et des ressources accordées

## Annexe 1 : Rappel des 8 axes de recherche prioritaires pour la période 2008-2012

### **1: DIM – Données infrastructures méthodes.**

Il s'agit ici d'abord de combler un retard préoccupant dans la maîtrise des méthodes et techniques quantitatives et qualitatives en sciences sociales, notamment par rapport aux grands établissements universitaires internationaux. C'est également une priorité de recherche pour laquelle Sciences Po dispose déjà d'une masse critique d'expertise et pourrait prétendre à laisser sa marque en développant sa compétence propre en science électorale, nouvelles capacités de sondage, nouvelles compétences qualitatives, et nouvelles manières de manier les données numériques en sciences sociales (par la création du Médialab de Sciences Po). Sciences Po ambitionne de devenir l'un des meilleurs centres français pour produire, analyser, manier et archiver les données en sciences sociales. Cela nécessitera de lourds investissements humains, technologiques et matériels ainsi qu'une réorganisation du travail qui conduira à fédérer l'ensemble des efforts et des compétences de l'établissement dans ce domaine (toutes unités de recherche confondues).

### **2: ECOPOL – Imbrication sociale et politique des phénomènes économiques**

Personne ne remet en question l'importance de l'économie, de l'autorité politique et des normes sociales dans notre quotidien. Toutefois, si on les considère isolément, on ne perçoit pas bien la curieuse imbrication des marchés, des Etats et des sociétés. Toutes les disciplines des sciences sociales ont ainsi développé des champs transdisciplinaires afin d'analyser comment la politique façonne et régule l'évolution des marchés, comment l'économie change les interactions sociales et transforme les enjeux politiques, comment les marchés sont structurés par des normes sociales et des institutions, ou encore comment des systèmes socio-économiques et leurs structures politiques varient en fonction des pays et des époques. Ce que l'on appelle parfois *socio-economics* est une méta-discipline qui couvre une variété de sous-champs tels que l'économie institutionnelle, l'économie politique, la sociologie économique, l'histoire économique ou encore l'analyse socio-économique du droit. Au plan le plus général, ces recherches sont unies par l'intérêt qu'elles portent à la construction et la déconstruction des institutions, que ce soient des pratiques sociales stables ou des ensembles de règles qui s'expriment sous la forme d'organisations qui structurent les relations entre activités économiques et organisations politiques. Les projets qui seront développés dans ce champ de recherche se concentreront sur l'évolution des marchés ou la politique de la gouvernance économique ; les fondations sociales de la production, de l'échange et de la consommation ; des études anthropologiques ou socio-historiques des ordres économiques ; ou l'évolution et les effets du droit sur le fonctionnement de l'économie.

### **3: POLGLOB – Les changements d'échelle du politique dans un monde interdépendant**

S'il est communément admis que la mondialisation est un phénomène central qui doit être pris en compte par toutes les sciences sociales, l'accord ne va pas plus loin : qu'il s'agisse de la définition même de la mondialisation, de la multiplicité des échelles à considérer, de son histoire à long terme et de son évolution, de son impact sur un grand nombre de questions politiques et économiques, tout fait débat. Chacune des définitions de son universalité est immédiatement remise en cause ; chaque décision concernant la bonne échelle d'analyse est aussitôt contredite par le choix d'une autre échelle. Au lieu de tenter de définir la mondialisation, la priorité de Sciences Po sera de se servir de son éventail unique de spécialistes couvrant presque l'ensemble des régions du monde et des différentes disciplines gravitant autour de ces questions afin de s'interroger sur les manières toutes aussi contradictoires d'étudier les évolutions, singulières ou collectives, des pays. En plus d'une attention particulière portée sur la comparaison de différentes régions, ces recherches porteront sur l'analyse de la transformation du système international et sur la nature du pouvoir qui le sous-tend. L'une des principales questions

sera celle du successeur de « l'Occident », tel qu'il était défini jusqu'à présent. Les projets qui seront soumis dans ce domaine incluront l'analyse de l'histoire globale de la mondialisation (« l'histoire monde ») ; proposeront des perspectives socio-historiques et comparatives entre différentes régions du monde ; examineront l'évolution et les résultats des interdépendances économiques et politiques ; se concentreront sur la transformation du droit et de l'autorité politique ; étudieront les relations changeantes entre certains pays ou le statut de certains groupes, comme les "économies émergentes" ; analyseront les flux transfrontaliers et les migrations ou, plus généralement, la transformation des frontières.

#### **4: ETAT – *Les recompositions de l'Etat, de l'action publique et des modes de gouvernance.***

Il y a une grande tradition d'étude de l'Etat à Sciences Po. Toutefois, le traitement classique des institutions politiques ne suffit plus pour comprendre comment et pourquoi les Etats, partout, réinventent leur rôle, leurs types d'intervention, leurs coopérations et leurs limites. C'est le cas en France mais aussi dans bien d'autres pays ; c'est vrai au sein des démocraties industrielles comme dans d'autres régions du monde. Si l'on veut saisir pleinement toute la complexité du phénomène de la recomposition de l'Etat, on doit mobiliser autant la théorie politique, la sociologie politique comparée, les politiques publiques comparées, que le droit. L'analyse de l'exercice du contrôle politique met ainsi en lumière la contingence des formes d'autorité. Une étude de la transformation de l'Etat, en tant que concept historique autant que comme pratique politique, bénéficie nécessairement - tout comme elle la nourrit - d'une analyse de la gouvernance dans le temps et dans l'espace. Les projets qui seront soumis dans ce domaine se concentreront sur l'intersection des différents niveaux de juridiction politique ; sur la nature de l'appareil d'Etat dans une perspective comparée ; sur l'émergence et le fonctionnement de nouvelles formes d'interventions publiques ; sur l'extension de l'intervention de la puissance publique dans des domaines qui étaient jusqu'alors considérés comme des domaines privés ou "non politiques" ; ou sur le défi que représente la question de la légitimité ou de l'autorité démocratique dans un monde où les frontières du contrôle politique sont fluctuantes.

#### **5: POLGAP – *Inégalités et démocratie***

L'égalité est au cœur de l'idéal démocratique. Mais dans la plupart des démocraties aujourd'hui les inégalités sont, soit persistantes, comme c'est le cas en France, ou s'accroissent, comme aux Etats-Unis. Même lorsque les inégalités ne s'accroissent pas, le sentiment qu'elles sont excessives prédomine dans l'opinion publique occidentale. Cette priorité de recherche n'abordera pas la question des inégalités que du point de vue des revenus et de la richesse, elle s'attachera aussi aux genres, à l'âge, aux groupes ethniques, aux lieux de résidence, etc.. De plus, la prise en compte des dimensions subjectives et objectives des inégalités permet d'étudier le lien entre inégalités et discrimination et souligne l'importance de la manière dont ces inégalités sont perçues par l'individu et par la société. L'accent sera systématiquement mis sur les dimensions politiques du sujet, c'est-à-dire sur l'impact des inégalités sociales sur les préférences et les comportements politiques et sur les politiques publiques mises en œuvre. On s'intéressera aussi aux interactions entre le politique et les politiques.

#### **6: POLEARTH – *Politiques de la terre.***

Un grand nombre d'objets font partie de la vie politique et mettent en question l'hégémonie des sciences sociales pour réfléchir à leur gouvernance. Les politiques de l'environnement, des technologies, des infrastructures, ou encore de la santé nécessitent un changement de trajectoire en établissant de nouvelles connexions entre sciences sociales et sciences naturelles. Cette priorité de recherche vise à développer les outils fondamentaux et appliqués qui sont nécessaires pour repenser l'espace de la nature et des choses au sein du politique pour voir comment les sciences politiques peuvent aborder un changement de trajectoire sans précédent – en termes d'échelle et d'attention portée aux détails - dans les politiques publiques et la civilisation. Par ailleurs, les liens intimes entre objets et humains sont reflétés dans les nouveaux modes de gouvernance, tels que la gestion des

risques, devenue un élément central de nos sociétés. Un grand nombre de problèmes publics et privés sont maintenant conçus et régulés en termes de risques : c'est une dimension essentielle de la régulation du commerce international et un thème récurrent dans de nombreux mouvements de protestation et de controverses à l'égard de nouvelles technologies. Les projets proposés sous cet axe peuvent se concentrer sur les divers domaines marqués par l'interdépendance entre humains et objets telle que la politique de l'environnement, des nouvelles technologies ou de santé ou analyser les modes d'intervention politique développés pour répondre aux défis particuliers qui marquent ces domaines.

### **7: *POLURB - Villes et politiques***

Sciences Po bénéficie d'une longue tradition et possède une masse critique de chercheurs s'intéressant aux aspects multidimensionnels de la ville sous les prismes juridiques, économiques, sociologiques, géographiques et urbanistiques. La réunion de cet ensemble unique de compétences permettra de dresser un portrait original des villes, objet qui permet d'aborder concrètement les questions les plus classiques des sciences sociales. En effet, l'étude des villes est l'une des voies les plus éclairantes pour aborder la question des globalisations et sa matérialisation dans les processus urbains. L'étude comparée des grandes aires urbaines dans le monde permet de mieux comprendre les phénomènes migratoires, certains aspects du développement économique, les diversités culturelles. Les villes permettent tout particulièrement de bien saisir la spatialisation des inégalités et des ségrégations et donc de mieux comprendre les relations entre les groupes sociaux ; elles permettent d'étudier les modes de gouvernance locale et urbaine et la résolution des conflits ; de mieux appréhender la socio-économie des zones urbaines, ainsi que le rôle qu'elles jouent dans les zones industrielles au sein et au-delà des frontières des Etats.

### **8: *PEACE - Nouveaux modes de paix et de guerre***

La menace permanente des conflits et des guerres se reflète dans l'importance donnée aux stratégies de paix. L'expression couvre généralement des notions allant de la prévention et de la résolution du conflit aux missions de paix et autres interventions. Elle concerne également les situations post-conflit, la construction et la reconstruction de l'Etat ou encore les questions de justice et de réconciliation. Les stratégies de paix se fondent sur l'idée de base que les guerres peuvent être contagieuses et qu'elles peuvent perturber l'ordre régional ou l'équilibre international. Depuis plus de quinze ans les principaux Etats ou acteurs intergouvernementaux (ONU, OTAN, OSCE, etc.) semblent vouloir intervenir pour éviter que ces conflits ne se répandent, tentent de s'opposer aux massacres de populations, d'imposer des cessez-le-feu et de trouver des solutions durables. Toutefois, la fin des hostilités ou la signature d'un accord de paix ne met pas toujours un terme aux combats. Souvent, des déplacements de populations, des conflits sociaux et des violations des droits de l'Homme persistent bien après que les armes ne se sont tues. L'étude des conflits internationaux, ethniques ou civils nécessite donc un dépassement des notions de guerre et de paix afin d'y inclure l'analyse des fondements sociaux de la paix et de la gestion du post-conflit. Les projets relevant de cette priorité de recherche s'intéresseront autant à la guerre qu'à la paix et pourront s'attacher à l'analyse et à la comparaison de certaines situations socio-historiques ; elles étudieront l'évolution de la confiance ou des identités collectives ; compareront les institutions politiques de défense ou de *state-building* visant à garantir une paix durable ; analyseront les relations entre facteurs sociaux, économiques ou politiques ou encore les défis de l'interdépendance transnationale.

## Annexe 2 : liste des membres du SAB

---

### Le Conseil de la direction scientifique – Scientific Advisory Board (SAB)

---

Liste des membres (2009 – 2013):

- Jean-Frédéric Schaub, EHESS ;
- Gilles Duranton, University of Toronto ;
- François Héran, INED ;
- Bruno Karsenti, EHESS ;
- David Kennedy, Harvard University ;
- Michèle Lamont, Harvard University ;
- David Laitin, Stanford University ;
- Donald MacKenzie, University of Edinburgh.

Ce Conseil sera présidé par le directeur scientifique de Sciences Po. Les membres de la direction générale de l'établissement (le directeur des études et de la scolarité, le directeur de l'école doctorale, le directeur des affaires internationales et des échanges ainsi que la directrice de la stratégie et du développement) seront associés à ses délibérations.